L'ÉDITO d'Élyse

La parole entraîne, l'exemple enseigne.
Joseph Joubert

Septembre 2026

Petite enfance : notre vote doit compter

Dans quelques jours, nous entrerons dans l'isoloir pour faire un choix qui dépasse largement un simple X sur un bulletin. Voter, c'est décider quelles priorités méritent enfin de devenir des engagements concrets. Et lorsqu'il est question de petite enfance, les demi-mesures ne peuvent plus tenir lieu de projet de société.

Nos opinions, nos préférences et nos allégeances peuvent différer. Comme l'ensemble de la population, le réseau des CPE n'est pas un bloc uniforme et homogène. Mais il doit parler avec force lorsqu'il s'agit de rappeler l'essentiel : chaque enfant mérite des services éducatifs accessibles et de qualité, chaque famille mérite un véritable choix, et chaque équipe mérite les moyens d'accomplir sa mission.

Inspirons-nous des diverses analyses ou rencontres (>AQCPE / Collectif petite enfance) qui partagent nos préoccupations. Puis exigeons des réponses précises sur quatre enjeux qui déterminent directement la santé et la pérennité de notre réseau.

L'accès à une place éducative de qualité pour chaque enfant

Les cadres portent le développement du réseau à bout de bras, trop souvent devant des murs administratifs, des freins persistants et un manque de volonté qui épuise les équipes. Le prochain gouvernement devra donner la priorité aux CPE dans tout nouveau développement, soutenir la conversion de places privées en places CPE et viser une accessibilité réelle dans toutes les régions du Québec. **Les promesses ne suffisent plus: nous avons besoin d'échéanciers, de moyens et de résultats mesurables.**

Pour chaque parti : promesses à ce jour

La **CAQ** s'engage à créer 25 000 places abordables d'ici 2030 et à accorder une prime de 10 000 $ aux nouvelles éducatrices diplômées qui s'engagent à travailler pendant au moins deux ans dans un CPE ou une garderie subventionnée.

Le **Parti libéral** financerait la création de 5 000 places en CPE d'ici cinq ans et convertirait 10 000 places en garderies privées non subventionnées en places subventionnées.

Le **Parti québécois** s'engage à créer 10 000 nouvelles places en CPE, en plus de 10 000 places en cours de réalisation dans les CPE et les 5 000 places en garderies privées qui sont en train d'être converties en places de CPE.

Le **Parti conservateur du Québec** maintiendrait le réseau de garderies subventionnées sans ajouter de nouvelles places en CPE.

Québec solidaire s'engage à embaucher 5000 éducatrices d'ici 2030 dans les centres de la petite enfance (CPE). La mesure permettrait de créer jusqu'à 30 000 places, soit l'équivalent de la liste d'attente actuelle.

Informations tirées du Comparateur des programmes de >Radio-Canada et de la page « Toutes les promesses des partis » de >La Presse.

Ces chiffres doivent être examinés, bien au-delà des slogans. Les engagements permettront-ils réellement de recruter suffisamment de personnel qualifié, de le reconnaître, de le soutenir et de garantir aux enfants des services stables et de qualité? Voilà la question incontournable — et elle exige mieux que des réponses vagues.

La main-d'œuvre : reconnaître enfin l'urgence

La pénurie de main-d'œuvre et la valorisation de la profession doivent cesser d'être traitées comme des enjeux secondaires. Sans personnel qualifié, reconnu et soutenu, aucune promesse de nouvelles places ne tient debout. Développer le réseau sans investir dans celles et ceux qui le font vivre serait inconséquent.

Le financement : sortir du bricolage

Un financement insuffisant ou mal réparti fragilise les services et détourne les gestionnaires de leur mission. Il faut alléger la reddition de comptes, assurer des ressources prévisibles et mettre en place une stratégie durable pour consolider le réseau. La pérennité des CPE ne peut plus dépendre de mesures ponctuelles.

L'égalité des chances : notre raison d'être

Réduire les inégalités, soutenir les familles et agir tôt dans la trajectoire de vie des enfants constituent le cœur de notre mission. Toute réflexion sur l'avenir de l'éducation — y compris l'idée d'une « Commission Parent 2.0 » ou d'états généraux — doit **inclure pleinement** la petite enfance. Dans le continuum éducatif, elle n'est pas une annexe : **elle en est la base**. De plus, donner un même montant à tous les parents n'est pas nécessairement synonyme d'égalité des chances. Car la véritable question n'est pas de savoir quel soutien financier reçoit la famille, mais **quelles occasions de développement sont offertes à l'enfant.** Le Québec a fait le choix, depuis plusieurs décennies, d'investir dans un réseau éducatif reconnu pour soutenir le développement des tout-petits et réduire les inégalités dès le départ. L'égalité des chances passe avant tout par l'accès à des services éducatifs de qualité, particulièrement pour les enfants qui en ont le plus besoin

> *Au cours des prochains jours, gardons l'œil ouvert. Questionnons les engagements, comparons les solutions, refusons que la petite enfance soit reléguée au bas de la liste des priorités. Puis, le jour du scrutin, allons voter. Non pas par dépit, habitude ou cynisme, mais avec conviction — pour que les enfants, les familles et les équipes qui font vivre notre réseau comptent réellement dans les décisions qui façonneront le Québec de demain.*

Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.
Directrice générale